

**De mission sécuritaire à mission socio sanitaire ; atouts et limites de l'appareil sécuritaire  
en contexte Covid-19**

**From security mission to socio-health mission: strengths and limits of the  
security apparatus in the Covid-19 context in Central Africa**

**Frederick MBA MISSANG**

mbamissangfrederick@yahoo.fr

**Date de soumission :12/04/2024 Date d'acceptation final :09/12/2024 Date de publication :Mars2025**

**Résumé :**

Quels sont les atouts et les limites de la politique de la mobilisation des forces de l'ordre en contexte Covid-19 en Afrique centrale ? L'article mobilise les données du terrain, l'historiographie, une enquête qualitative fondée sur les « récits de vie », et à partir d'une approche analytique inspirée d'A. Touraine, on découvre que la propagation du virus n'est pas seulement liée à l'incivisme des populations, mais aussi au manque de confort matériel des acteurs institutionnels mobilisés sur le terrain. Toute chose qui soumet les agents à la contamination, devenant de véritables clusters ambulants au contact des populations. En insistant sur les concepts d'appareil sécuritaire et de Covid-19, on découvre que l'invitation faite à l'appareil sécuritaire dans la lutte contre la Covid-19 s'est avérée peu porteuse. Toute chose remettant en cause son efficacité et plus encore celle de l'Etat invité à renforcer davantage les capacités opérationnelles et éthiques des troupes à l'épreuve des nouvelles menaces.

Mots clés : Mission sécuritaire- Mission socio sanitaire-Appareil sécuritaire-Covid-19-Afrique

**Abstract :**

What are the strengths and limits of the policy of mobilizing law enforcement in the Covid-19 context in Central Africa? The article uses field data, historiography, a qualitative investigation based on "life stories", and based on an analytical approach inspired by A. Touraine, we discover that the spread of the virus is not only linked to the incivility of the populations, but also to the lack of material comfort of the institutional actors mobilized on the ground. Anything that subjects agents to contamination, becoming veritable walking clusters in contact with populations. By emphasizing the concepts of security apparatus and Covid-19, we discover that the invitation made to the security apparatus in the fight against Covid-19 has proven to be of little benefit. Everything calls into question its effectiveness and even more that of the State invited to further strengthen the operational and ethical capacities of the troops to withstand new threats.

**Key words:** Security mission-Socio-health mission-Security apparatus-Covid-19-Central Africa

### **Introduction:**

La Covid-19 est au cœur de tous les débats depuis son apparition le 6 novembre 2019 à Wuhan, dans la province du Hubei en Chine. Très vite, de l'épidémie on est passé à la pandémie laissant ainsi attendre la gravité de la situation et surtout l'agressivité du virus qui touche et menace (Valère Lounnas, 2021) désormais le monde entier. Dans ce contexte de panique générale, l'Afrique centrale à l'instar des autres parties du monde serait invitée à décider dans l'urgence pour lutter, freiner et prévenir la propagation du virus au sein de la société déjà fragilisée par d'autres virus (SIDA), maladies contagieuses et surtout par la crise sociale. Pour lutter contre la Covid-19, tous les renforts ont été bons à prendre pour compenser le dénuement des systèmes de santé des Etats d'Afrique centrale et lacunes des plans nationaux de crise. Mais soyons modeste pour reconnaître que le personnel médical était au premier plan, sauf que son seul engagement ne pouvait pas contenir la crise. Quoi donc de plus logique que de convoquer les autres acteurs institutionnels habilités dans la sécurité de la société. C'est dans ce contexte précis «de guerre contre la Covid-19 » que les forces de l'ordre ont été mobilisé et envoyé au front. Face à une population sceptique voire dubitative de l'existence réelle du virus malgré les cas de contamination et de décès, face à l'incivisme grandissant manifesté par le non respect des consignes et des gestes barrières, les Etats ont déployé sur le terrain leurs forces de police et l'armée avec pour objectif de sensibiliser, de persuader et dans le pire des cas réprimer pour conformer, discipliner et maintenir de l'ordre. Devant une obligation de résultats de plus en plus pressante la police s'est associée à l'armée et a élaboré une démarche opérationnelle en se dotant d'un arsenal de stratégies de contrainte et de répression contribuant par là à la militarisation (Frederick Lemieux, Benoît Dupont, 2005) de l'appareil sécuritaire. La militarisation désigne l'ensemble des processus sociaux qui conduisent l'Etat ou les individus à donner graduellement du pouvoir symbolique ou non aux institutions militaires (Jérémy Cornut, 2014). Mieux, c'est un processus progressif par lequel les personnes ou une chose en vient peu à peu à être contrôlée par l'armée appelée à redoubler de vigilance et à renforcer son dispositif sécuritaire. En renforçant et mobilisant leurs appareils sécuritaires dans la lutte contre la Covid-19, les Etats africains espéraient par une telle mobilisation freiner le virus. Une question nous taraude : cette mobilisation a-t-elle atteint les résultats visés par l'Etat, c'est-à-dire freiner le virus et épargner les populations de la contamination ? quels sont les atouts et les limites de cette mobilisation, et comment remettrait-elle en cause l'efficacité de l'armée et partant de l'Etat dans la santé publique ?

L'initiative d'associer la police et l'armée dans la lutte contre la Covid-19 est structurante, c'est-à-dire qu'elle procéderait d'une nouvelle intelligence stratégique des questions sécuritaires invitant l'armée et la police à œuvrer dans une approche mixte de sécurité, surtout en cas de force

majeure<sup>1</sup>. Ce sont cependant les défaillances liées au confort matériel et plus encore au professionnalisme des agents dont certains se sont montrés mal intentionnés qui ont dénaturé cette initiative. Le point essentiel que nous défendons ici, est que l'invitation faite à l'appareil sécuritaire de l'Etat, dans la santé publique participe à une stratégie de réévaluation de sa place, son rôle et son image au sein de la société où désormais, elle serait appelée à justifier son efficacité. L'armée et la police au regard de leur organisation, les valeurs qu'elles incarnent et défendent, se sont présentées pour les Etats africains comme un véritable atout à mobiliser pour lutter contre la Covid-19, surtout face à des populations très peu réceptives et réfractaires des consignes et mesures barrières. Pourtant, par hypothèse, soumettre l'armée et la police à une situation de paupérisation voire d'inconformité professionnelle rend ces dernières vulnérables, inefficaces et altère considérablement leur image, celui des corporations dont elles incarnent (Brodeur, 2003), et partant de l'Etat. Cette hypothèse inspirée des travaux récents d'Achille Mbembe (2020), rend bien compte des limites de la politique de mobilisation des forces de l'ordre dans la lutte contre la Covid-19 en Afrique centrale ; et permet de discuter des enjeux liés au renforcement des équipements techniques sans lesquels le soldat s'expose et expose la société. L'être ne s'éprouve plus désormais qu'en tant qu'assemblage indissociablement humain et non humain. Aussi, pour mieux mobiliser et triompher de l'ennemi, il faut former les forces de l'ordre dans les missions de santé publique lesquelles relèveraient d'un registre social et non particulièrement militaire. La formation (la compétence) est un préalable déterminant (Le Boterf, 2002, p. 115), à côté du confort matériel lequel participerait à une meilleure protection des troupes et plus encore, leur efficacité professionnelle. Faute de cela, l'on assisterait à un spectacle désolant soumettant les agents de l'Etat mobilisés sur le terrain à la contamination du virus. En effet, les troupes déployées sur le terrain se sont transformés en cluster, de véritables foyers de contamination pour la population. « *Ils nous ont promis la santé, mais ils nous ont contaminé* », ce qui altère l'image des agents, de l'institution et remettrait en cause l'Etat dans sa mission de santé publique. Au fond, le problème que semble poser l'analyse est celui du traitement des agents de l'Etat dans la chaîne de production des biens et services non lucratifs. Il ne s'agit pas d'une simple interrogation sur la qualité des équipements à fournir aux policiers pour se protéger et protéger la population, mais très nettement de leurs conditions professionnelles difficiles rendant ces derniers très vulnérables face à une population contaminée. Ce débat est d'actualité dans la sociologie du travail (Crozier et Friedberg, 1992) et plus encore dans le droit du travail. Il invite à considérer l'employé quelque soit sa qualification et son rang hiérarchique, comme un acteur important de production. Les travaux de Gueslin (1999), de Brodeur (2003), et bien d'autres sont édifiants à ce sujet.

Pour analyser les atouts et les limites de la mobilisation de l'appareil sécuritaire dans la Covid-19 en Afrique centrale, une enquête qualitative a été menée entre le 25 mai et le 25 octobre 2020. Précisons que pour des raisons liées à la pandémie, nous avons privilégiés les entretiens semi directifs téléphoniques et le *Webmaster* qui duraient environ 1h de temps en fonction de la disponibilité de l'enquêté. L'analyse insiste sur les concepts de mobilisation et la Covid-19. Elle s'inspire des contributions majeures du général Camille Nkoa Atenga invitant les armées et les polices africaines à une nouvelle posture à l'épreuve des nouvelles missions sociales. Aussi, sur le concept de la mobilisation en vogue, on s'inspirera des analyses de Tremblay et Wils (2005) ; Tremblay et Simard (2005) et Tremblay et *al.*, (2005). A partir d'une approche analytique inspirée d'Alain Touraine, grâce à une enquête qualitative fondée sur les récits de vie, le croisement des informations et une historiographie de la nation, en deux parties, nous verrons les atouts de la stratégie de la militarisation de la Covid-19 (I), avant de montrer les limites (II).

### **Atouts : L'armée comme bras séculier de l'Etat**

#### **L'Etat et ses acteurs institutionnels**

Dans leur mission régalienne de sécurité publique, les Etats d'Afrique centrale ont mobilisé plusieurs stratégies pour lutter contre la Covid-19 (entre autres : la mobilisation les enseignants, les associations, les volontaires etc.). Parmi ces stratégies, figure en bonne place le déploiement des forces de police jointes à l'armée. Alors qu'il est communément admis que l'armée est faite pour faire la guerre, l'implication de l'armée dans les questions socio sanitaires consacre à une nouvelle vision de la guerre et de l'armée. Aux dires du général Henri Bentegeat (2019), il s'agit des guerres hybrides intégrant de nouvelles formes de violence lesquelles inviteraient l'armée à adopter une nouvelle posture et ainsi dépasser la conception réaliste de la sécurité dans laquelle elle fut enfermée et réduite. L'implication de la police et de l'armée dans une approche mixte de la sécurité, mérite dans ce contexte sécuritaire précis d'être analysé comme un atout pour l'Etat contemporain (Jean Joana, 2012). Il s'agit en effet, pour les Etats et notamment ceux de l'Afrique, de relever de nouveaux défis socio sanitaires et sécuritaires en s'appuyant sur les acteurs institutionnels : l'armée et la police souvent qualifiées d'institutions budgétivores sans rendement social (Bangoura,1992). Sans doute, en raison de leurs effectifs, leurs valeurs et de leur professionnalisme supposé, que ces Etats ont fait le choix de mobiliser les troupes pour assurer la sécurité, l'une de leurs missions régaliennes.

D'ailleurs, les deux dernières décennies ont été marquées par l'implication décisive des armées d'Afrique centrale dans les interventions diverses, dans les missions similaires tant sur le plan national qu'international : secours à la population, catastrophes naturelles, et bien d'autres.

Leur invitation dans la crise sanitaire réaffirme l'engagement de ces Etats à soumettre les armées dans la société où elles sont désormais appelées à légitimer leur place, leur rôle et leur image auprès de la société. L'armée et la police occupent une place de choix dans les différentes Constitutions de ces Etats. Elles représentent un outil régalien qui permet une mobilisation rapide et coordonnée de ressources humaines et des moyens logistiques à travers le territoire. Dans une étude menée sur les armées africaines, Mustapha Benchenane (1983) écrit dans ce sens que « *l'armée [et la police] sont le cœur et l'axe de l'Etat en Afrique* », elles constituent sa main agissante, moyen de s'imposer à la société (Dominique Bangoura, 1992). C'est aussi parce que « *la défense de la Nation et la sauvegarde de l'ordre public sont assurées essentiellement par les forces de défense et de sécurité Nationales* »<sup>2</sup> que la police et l'armée sont vues comme des acteurs de premier plan dans la guerre contre la Covid-19 à côté du personnel hospitalier. Ce n'est point un fait inédit, dans certains pays, les armées conjointement à la police ont contribué au maintien de l'ordre.

L'expression « guerre » utilisée ici, justifie d'emblée l'invitation et l'implication décisive de l'appareil sécuritaire faite avant tout pour faire la guerre (Yves Lacoste, 2014-1976) voire les guerres modernes. En ce temps de nouvelles guerres (Badie et Vidal, 2016) en l'espèce la guerre sanitaire, il doit être au premier plan pour contribuer à la souveraineté sanitaire.

### **La mobilisation des forces de l'ordre un atout pour sensibiliser et imposer la sécurité**

Par mobilisation des forces de l'ordre, nous entendons l'implication bien réelle de l'appareil sécuritaire de l'Etat dans la lutte contre la Covid-19. En sociologie et notamment dans les organisations, la mobilisation est définie comme une masse critique d'employés qui accomplissent des actions bénéfiques au bien-être des autres, à la population et plus encore au bien-être collectif (Tremblay et Wils, 2005 ; Tremblay et Simard, 2005, Tremblay et *al.*, 2005). Ici, cette mobilisation se concentre autour des acteurs institutionnels, des policiers et des militaires recrutés parmi les citoyens en vue d'assurer la protection de la société. Cette mobilisation spéciale est consécutive au contexte sanitaire fortement marqué par la quête des acteurs appropriés pour entrer en guerre contre la Covid-19. Non sans interroger les rapports entre les forces de l'ordre et les populations dans un contexte démocratique africain dominé par les luttes et les tensions entre l'armée et la société, l'espoir reposé sur les forces de l'ordre appelées à œuvrer auprès des populations était déjà voué à l'échec. Le fait est qu'en Afrique, l'armée reste renfermée sur elle-même et donne l'impression d'être une caste coupée de la société. Il s'est donc forgé au fil du temps, un sentiment antimilitaire dans l'esprit de la population qui la considère comme une « ennemie redoutable » (Bangoura, 1999). Ainsi, les rencontres entre l'armée et la population se sont toujours soldées par de vives tensions sociales, l'armée étant considérée comme une alliée soumise au politique dont-elle assure

la longévité politique (Soiron, 2009), prolongeant ainsi la souffrance du peuple croupie dans la misère et courbé par la crise sociale. Sur la base de cette opposition, subsistait déjà le doute de voir d'une part, la population écouter et respecter les consignes et exigences de l'appareil sécuritaire, et l'armée garder patience devant l'incivisme des populations, d'autre part. Les Etats auraient gagnés en travaillant d'abord sur l'apaisement des tensions, en mettant par exemple en place une vaste opération de communication et de sensibilisation visant à rassurer les populations de l'utilité sociale des forces de l'ordre dans ce contexte socio sécuritaire particulièrement stressant. Les Etats se sont plutôt contentés de compter sur les valeurs incarnées par les forces de l'ordre et l'autorité qu'ils garantissent à ces dernières détentrices de la violence légitime (Weber, 2000), négligeant ainsi les rapports qu'elles entretiennent avec la société, mais aussi les dynamiques distinctes qui animent chacun de ces acteurs. Marc Fontrier (2005) parle des armées incongrues n'ayant aucun rapport, encore moins aucune relation mystique fondée sur une culture indigène laquelle unit le peuple à son armée.

En déployant la police et l'armée dans la guerre contre la Covid-19, trois motivations structuraient cette politique étatique. D'abord, la persuasion des populations jusque-là sceptiques de l'existence réelle de la maladie, ensuite la dissuasion par la peur véhiculée par le virus, et la coercition utilisée pour imposer la sécurité en cas de récidivisme, d'incivisme manifesté par le manque de respect des mesures et gestes barrières. La police et l'armée se sont montrées coopérantes devenant ainsi des relais de l'Etat sur le terrain, à côté de bien d'autres acteurs mobilisés (association, ONG, Union des femmes chrétienne, des partis politiques, des universitaires...des comités Covid-19). Du point de vue de la sociologie militaire, l'armée et la police sont restées conformes à leur position au sein de l'Etat. Car, elles remplissent les missions de sécurité conformément à la manière à laquelle le pouvoir civil conçoit leurs rôles dans les questions de défense et de sécurité. C'est l'attitude du politique qui est restée décisive, c'est de lui que dépend l'influence de la police et de l'armée (Samy Cohen, 2008).

Les missions dévolues aux forces de l'ordre n'étaient pas sans difficultés devant une population peu responsable et même incivique. Malgré les campagnes de sensibilisation relayées par les mass médias sur la dangerosité du virus, les populations restent insensibles. Quelques éléments de langage tirés de nos entretiens au Cameroun, au Gabon, au Tchad et à la République Démocratique du Congo suffisent pour attester l'incivisme des populations. Au Cameroun et au Gabon, l'expression « *est-ce que c'est la Covid-19 qu'on mange* » rend compte du niveau de conscience des populations plus préoccupées par autres difficultés existentielles en l'occurrence de quoi se nourrir en cette période de Covid-19. Dans leur entendement, la Covid-19 en soi n'est pas

une préoccupation encore moins une menace, c'est la faim la véritable menace et surtout que les quelques mesures d'accompagnement mises en place par ces Etats : l'aide alimentaire par exemple, a été détourné à des fins de marchandage, quand la méthode définie pour distribuer cette aide s'est avérée dangereuse en raison des attroupements monstrueux qu'elle a suscité en pleine pandémie.

En République Démocratique du Congo par exemple, insistons sur l'expression «*qui a déjà vu un cadavre de Covid-19*» quand l'imaginaire collectif des Tchadiens pense que seul «*Allah connaît tous les morts*». Ces quelques éléments de langage tirés de l'historiographie des nations citées, avancent successivement le doute sur l'existence réelle de la Covid-19 pris comme un *buzz*, et le caractère naturel de la mort attribuée à tort au virus. D'ailleurs, l'invocation d'Allah traduit l'attachement des populations à la religion qu'elles considèrent comme la suprême protectrice, une sorte de gilet airbag contre le virus. L'expression «*Allah connaît tous les morts*» semblerait masquer plusieurs non-dits : seul Allah protège, seul Allah donne la mort, seul Allah protège contre la Covid-19 et soumet à sa contamination. Aussi, Allah n'est pas obligé (Ahmadou Kourouma, 2002) de soumettre à la maladie parce qu'on n'aurait pas respecté les consignes et les gestes barrières.

L'invocation et l'attachement à Allah mérite d'être analysé dans ce contexte comme un prétexte pour défier l'Etat. La foi aveugle à Allah constitue le premier risque auquel certains Etats d'Afrique centrale et de l'ouest sont soumis devant la crise sanitaire et peut-être aussi les crises avenir. En faisant le déni de la maladie tout en rejetant les mesures et les gestes barrières pour se confier à Allah l'ultime protecteur, les populations se mettent en danger et mettent en danger les Etats en quête des moyens et des stratégies pour maintenir et instaurer la santé des populations. Face à une population marquée par la misère et se souciant peu du virus, face à une population qui ne prend pas la mesure et surtout la gravité de la menace que constitue la Covid-19, à défaut d'être plus responsable, il est du ressort de l'Etat d'imposer la sécurité.

La police et l'armée ont mis en place des stratégies opérationnelles parfois musclées pour faire respecter de l'ordre et imposer la sécurité. Citons entre autres : la fermeture de force des épiceries familiales, des bars, des maquis, des petits commerces..., la répression des contrevenants ou des indéliçats, l'embarquement immédiat des insoumis dans les camps de police et militaire, et les coups de matraques aux plus menaçants. Ajoutons à cette liste : la saisie des casiers de boissons dans les débits de boisson et le matériel de travail dans les garages, les salons de coiffure et les ateliers de couture. Ces mesures opérantes confinent à la militarisation de la Covid-19 comme mesure de lutte et de protection de la société. L'armée est investie de lourdes responsabilités, amener les populations à prendre parti pour la cause.

Partout en Afrique centrale où les populations se sont montrées réticentes et résistantes aux mesures de lutte et de protection contre le virus, la mobilisation s'est montrée une politique légale et

légitime. Même s'il convient de souligner les déviations comportementales de certains agents profitant de l'autorité de l'Etat et de leur uniforme pour extorquer, escroquer et soumettre la population déjà vulnérable. Ils développent ainsi une économie de rapine en raison de la dégradation des standards de vie, l'aisance moderne actuelle, surtout des agents concernés n'étant perçue comme un mode fragile. Comme pour la dissuasion du fort au faible, l'important n'est pas la parité, mais la suffisance et le plus compliqué n'est pas d'acquérir un savoir technique ou un confort matériel, mais de se forger une éthique professionnelle conforme aux missions sociales et sanitaires à remplir. L'éthique professionnelle peut être analysée dans ce sens comme un ensemble de valeurs qui sous-tendent/étayent les pratiques professionnelles et qui leur donnent du sens. La représentation du travail bien fait est au cœur de cette conscience professionnelle (Melchior, 2011).

L'agent n'a pas besoin de tout savoir, il doit acquérir une vision éthique de sa profession permettant une synthèse entre passions personnelles et exigences professionnelles. Il doit être à cheval entre le possible et le souhaitable, entre le risque et la volonté de sécuriser. L'éthique professionnelle permettrait d'éviter des déviations lesquelles ont altéré et détournée à des fins malheureuses cette stratégie.

### **Les limites de la politique de mobilisation de l'appareil sécuritaire**

#### **Absence criarde de masques et de tests**

La Covid-19 est l'un des faits marquants l'année 2020. Cette pandémie qui a surpris le monde, n'a pas donné le temps aux Etats de s'équiper. Mais la justice du virus aussi critiquée soit-elle, a néanmoins permis d'effacer la typologie Etats forts et Etats faibles, Petits Etats et grands Etats, Etats du nord et Etats du sud en raison des difficultés et des carences des équipements sanitaires manifestées par tous les Etats du monde. Au début de la crise, les agents de sécurité mobilisés sur le terrain, la police et l'armée ne disposaient point d'un matériel approprié pour se protéger hormis les équipements militaires basiques. En France comme en Chine en passant par les USA et l'Angleterre, les quelques stocks de masques existants, étaient réservés au personnel soignant en contact direct avec les malades de la Covid-19. Ces stocks se sont avérés insignifiants devant l'accélération des cas de contamination prolongeant simultanément les heures de travail du personnel médical.

La situation fut plus critique en Afrique dépendante de l'Europe et de l'Asie dans l'importation des produits manufacturés. Comment l'était-elle possible de se prémunir des masques si déjà l'Europe et l'Asie n'en disposaient pas en quantité suffisante. Pourtant devant l'urgence de la situation sanitaire et malgré les carences soulignées, les Etats d'Afrique centrale se sont vus obligés de déployer sur le terrain la police et l'armée. Pire encore, faute de tests, les effectifs déployés n'étaient nullement testés et rien n'attestait leur parfaite santé. Tout porterait à croire que les

logiques organisationnelles et institutionnelles ont pris le pas sur les logiques professionnelles (Creux, 2010). Dans l'ignorance totale de leurs statuts et faute d'un confort matériel adéquat, les bataillons déployés se sont donnés en victimes expiatoires sur le terrain. En contact avec les foules contaminées, plusieurs ont contracté le virus puis contaminés leurs collègues, les usagers et leurs familles. C'est donc ainsi que les policiers et les militaires sont passés d'acteurs de la Covid-19 à victimes de la Covid-19, et d'acteurs de lutte contre la Covid-19 aux foyers ambulants de contamination de la Covid-19 remettant ainsi en cause leur rôle, leur image et leur place dans la lutte contre la Covid-19 au sein de la société où elles pouvaient constituer un espoir, du moins pour les individus à qui ils ont promis assurer la sécurité. Les entretiens du terrain sont édifiants pour se rendre compte du danger que représentaient les rendez-vous forces de l'ordre-population.

Les entretiens se passaient en fin de journée, et nos enquêtés étaient sélectionnés en fonction de leurs responsabilités, leurs vécus de la maladie et dans les pays autres que le Gabon, par leur proximité avec nos interlocuteurs, des personnes ressources et relais. Au total, 180 entretiens ont été réalisés (55 au Gabon, 50 au Cameroun, 40 au Tchad, et 35 en RDC), le chercheur n'étant pas maître de son échantillon en terrain militaire. Le choix des pays s'est fait en fonction de la disponibilité et de l'efficacité des personnes ressources, nos relais sur le terrain. Nous avons échangé principalement avec des officiers supérieurs, au total 160, 10 soldats de la classe subalterne, et 10 citoyens ordinaires contaminés par les agents. Deux questions étaient à l'ordre du jour : « *Avez-vous eu des masques chirurgicaux au début de l'épidémie et étiez-vous vraiment informés sur la Covid-19 ?* », et « *comment avez contracté la maladie ?* ». Pour préserver leur anonymat, nous désignons les enquêtés par des lettres majuscules. Pour préserver l'anonymat de nos enquêtés, nous les désignons par les lettres majuscules. Leurs entretiens sont indispensables car ils appartiennent à la classe des officiers chargée de théoriser et de commander les troupes selon que l'on soit dans la police ou dans l'armée.

La question de notre entretien fut : « *Avez-vous eu des masques chirurgicaux au début de l'épidémie et étiez-vous vraiment informés sur la Covid-19 ?* ».

En sélectionnant les entretiens les plus pertinents, les réponses furent :

Au Cameroun, le commandant C de BIR<sup>3</sup> dit : *la crise a surpris tous les Etats, aucun Etat même développé ne peut affirmer avoir tout le matériel nécessaire au début de la crise. Nos premières sorties sur le terrain n'étaient pas protégées je l'avoue, les éléments n'avaient pas de masques appropriés et plusieurs se sont vues contaminés.*

Tchad, le Lieutenant B chef de chargé des interventions rapides nous fait savoir que : *le masque sanitaire est un équipement de luxe, aucun de ses agents ne portaient de masques sanitaires. Ils allaient au contact de la population sans être protégés et cela les soumettait à la contamination. La police n'a pas de moyen pour acheter et distribuer les masques, si on manque de vrais équipements opérationnels, les moyens roulants par exemple, l'accent ne sera pas mis sur*

*les masques. Au Gabon, le Capitaine R responsable de la patrouille dans la zone X dit : il n'y a que les médecins militaires qui étaient véritablement informés des particularités de ce virus. On discutait avec les populations sur les généralités, n'étant pas des spécialistes on se débrouillait avec les informations que tout le monde avait. Non, nous avons eu des masques au début, l'armée a de vrais problème, les masques ne constituaient pas une priorité avant la crise.*

*En RDC le Commandant S à la tête de l'unité de la police de surveillance urbaine dit : la crise est comme la mort on ne la prévoit pas. Elle surprend et on fait avec les moyens de bords...j'avoue que pendant nos premières rondes, aucun de nous n'avait un masque chirurgical, on pénétrait les foules et discutait avec les populations sans masques en dehors des bouts de tissus que chacun pouvait s'en procurer sans grande assurance. La deuxième semaine, nous avons eu beaucoup de cas de contamination dans les camps.*

Pour mieux s'enquérir du quotidien des forces de l'ordre pendant cette crise, on s'est intéressé aux soldats atteints du Covid-19. Leurs récits de vie permettent de renforcer les entretiens de leurs chefs d'unité et de corps. A la question de savoir « comment êtes-vous tombés malades ? »

L'adjudant B du Gabon répond :

*Envoyé au front sans protection adaptée, j'ai choppé le virus sans le savoir. Trois jours après j'avais tous les symptômes et je suis tombé malade.*

Le Sergent W de la RDC :

*C'est en victime expiatoire que j'ai attrapé le virus faute d'un masque approprié.*

Le Caporal U du Tchad :

*Je n'avais pas de masque, je n'avais rien, et j'agissais sans protection, je suis tombé malade.*

L'adjudant O du Cameroun dit : *aucun masque approprié, nous opérons avec des masques en tissus sans aucune assurance, je pense que c'est dans le camion que j'ai choppé le virus car je suis tombé malade après que plusieurs collègues soient hospitalisés.*

### **Ils nous ont promis la santé, ils nous ont contaminés**

*Je n'ai jamais fait confiance à l'armée, elle est mon pire ennemie. La preuve, elle était censée nous épargner du virus, ça été le contraire. Tu vois qu'elle aide le politique à tuer le peuple par n'importe quel moyen (Z, commerçante).*

Quand les bataillons censés protéger la population deviennent des *clusters*, l'espoir des populations se transforme en une inquiétude permanente. Il considère la politique de mobilisation de l'appareil sécuritaire de l'Etat dans la lutte contre la pandémie comme une théorie de complot en vue d'exterminer la société. L'une des limites de la politique de la mobilisation des forces de l'ordre en Afrique centrale, fut cette transformation des troupes en foyers de contamination et donc de protecteur au contaminateur. Leur promiscuité avec la population s'est avérée risquée. Et la promiscuité dans ces conditions devient un puissant facteur de stress pour les agents aussi bien pour la population. Le contrat de confiance rompu à la suite de leurs rapports sociaux délétères et conflictuel, se voit une fois de plus rompu en raison de la méfiance mutuelle. Ceci est d'autant plus grave que nous sommes face à des populations déjà très remontées et fragilisées, le système de

santé des pays d'Afrique centrale étant largement défailant et précaire (Mvone-Ndong,2011). La progression du virus n'est pas seulement liée à l'incivisme des populations mais aussi à la non protection des agents ou des bataillons devenus comme des *clusters* ambulants.

Les propos de J épouse d'un lieutenant contaminé sont édifiants :

*Mon mari chauffait beaucoup, toussait et se plaignait des maux de tête au retour de la patrouille. Toute la nuit je suis restée éveillée pour surveiller son état de santé. Rien ne laissait croire qu'il était contaminé. Trois jours plus tard, j'ai été contaminée...*

R- mari d'une capitaine déployée sur le terrain

*C'est ma femme qui m'a contaminé. Je ne pouvais m'en douter qu'elle l'était déjà quand ses collègues m'appelèrent nuitamment elle vomissait et étouffait...notre proximité a favorisé la propagation du virus.*

K- tenant de

*L'épicerie : C'est quand les policiers m'ont embarqué au camp de police pour défaut d'obtempérer que j'ai été contaminé. C'est au retour de mon arrestation que j'ai commencé à avoir les symptômes.*

P- Taximen : *J'ai été contaminé par les militaires qui m'ont entraîné au camp de Gros- Bouquet. Tellement on était empilé dans leur camion, le virus est passé.*

Il y a donc très peu de chance que la pandémie s'estompe tant que ceux qui sont chargés de lutter contre sa propagation continuent à travailler dans les conditions précaires soumettant ainsi leurs collègues, les usagers et leurs familles respectives. Et cette situation n'est pas l'apanage de la police et de l'armée, mais de tous acteurs institutionnels déployés et mobilisés sur le terrain. En même temps qu'une telle situation pourrait démotiver l'engagement de certains acteurs et agents inquiétés, stressés par le virus, plus encore ceux ayant déjà contracté le virus et qui sont incapables de développer un comportement résilient. Pour D, sous-officier, «*je reste profondément marqué par cette pandémie, j'accepterai désertier plutôt que de mettre ma vie et celle de ma famille en danger comme je l'ai fait. J'ai perdu un enfant, c'est de ma faute car même sans le savoir, c'est moi qui ai contaminé ma famille*». Au fond, le problème que semble poser l'analyse est celui du traitement des agents de l'Etat dans la chaîne de production des biens et services non lucratifs. Il ne s'agit pas d'une simple interrogation sur la qualité des équipements à fournir aux policiers pour se protéger et protéger la population, mais au fond et très nettement, de leurs conditions professionnelles difficiles rendant ces derniers très vulnérables face à une population contaminée. Ce débat d'actualité dans la sociologie du travail (Crozier et Friedberg, 1992) et plus encore dans le droit du travail, invite à considérer l'employé quelque soit sa qualification et son rang hiérarchique, comme un acteur important de production. Pour ce faire, il doit bénéficier d'un certain confort matériel et professionnel, disons d'une certaine attention pour se sentir important, protégé et

valorisé dans la chaîne de production des services sociaux (Gueslin, 1999). Il n'en est pas autrement car, par hypothèse, soumettre l'agent à une situation de paupérisation et d'in-conformité professionnelle le rend vulnérable, inefficace et altère considérablement son image, celui de la corporation (Brodeur, 2003), et de l'Etat. Cette hypothèse rend bien compte des limites de la lutte contre la Covid-19 en Afrique centrale, et permet de discuter des enjeux liés au renforcement des équipements sanitaires sans lesquels le soldat s'expose et expose la société. Sans doute que la nature des équipements rentre dans le cadre de ce qu'il convient d'appeler chez Clausewitz la stratégie, comprise comme l'utilisation des moyens en vue d'obtenir la victoire (Clausewitz, 1959). Pour Weber par exemple (2000), la recherche de l'honneur social et professionnel des agents doit guider l'Etat dans ses choix. Cet honneur participe à l'assurance de l'agent, à sa dignité et témoigne d'une certaine considération (Mension-Rigau, 1997). Si la police et l'armée doivent maintenir leur position sociale et continuer d'être considérées comme des institutions intègres, lieu du respect de l'identité maritale, de l'intégrité et de la dignité humaine, si elles veulent garder cette spécificité dont parle Bernard Boëne (1990), l'accent doit-être mis sur le traitement des agents. D'emblée, cette hypothèse convoque les théories de la motivation professionnelle et de l'échange social (Blau, 1964) fondées sur la reconnaissance de la personne, la reconnaissance des résultats, reconnaissance de l'effort et reconnaissance des compétences (Jean-Pierre Brun, 2008). Dans une certaine mesure et pour éviter le désistement des agents dans ce contexte sanitaire stressant, les gouvernants doivent faire recours à la théorie de la conservation des ressources (Hobfoll, 1989).

Adopter toutes ces positions revient à considérer le traitement de l'agent, sa motivation et sa considération comme les principaux déterminants de sa sécurité, celle des populations et partant la réussite professionnelle. Or, depuis une dizaine d'années et partant l'avènement de nouvelles missions sociales et sanitaires dans lesquelles la police et l'armée sont impliquées, de nombreux travaux ont insisté sur le fait que le traitement seul ne suffit. L'enjeu éthique s'avère de plus en plus important et déterminant (Bastien Irondel, 2008) pour cette génération de policiers et de soldats soupçonnés de comportements déviants. Le lieutenant-colonel Hubert Onana (2014) souligne une crise éthique dans les armées africaines. L'éthique ou plus spécifiquement « *l'éthique militaire* » comme ensemble de pratiques et de discours visant à guider l'action des troupes et leurs membres afin qu'ils agissent de façon conforme à des valeurs et normes se doit d'être de mise.

La peur devenue ici comme un facteur de démotivation des soldats fragilise l'institution et l'Etat, donc l'action et la puissance se mesurent à l'aune de l'efficacité des hommes en treillis. C'est la volonté de combattre qui fait un soldat, mais dans le cas d'espèce, cette volonté est démotivée. Se pose fondamentalement la question de la motivation et de la valorisation professionnelle (Vallerand

et E.E Thill, 1993). L'Etat se doit d'adopter une nouvelle posture de management, initier des modes de management qui donnent de la considération à l'individu, en l'espèce aux agents en leur permettant de trouver du sens dans ce qu'ils font. Dans un environnement sanitaire insensible et dans ce contexte professionnel marqué par le manque des équipements de travail, il convient d'être attentif à la spécificité des missions et au confort matériel des salariés, non pour développer la bureaucratie dans les corps, ce qui est d'ailleurs impossible car c'est désormais au sein de la société que les polices et les armées modernes sont appelées à légitimer leur place, leur rôle et leur image, mais pour comprendre et prendre en compte leurs attentes, les protéger de certains risques et dangers, et ainsi pouvoir leur donner des signes de reconnaissance et de considération qui auront une valeur à leurs yeux et boosteront leur psychologie. Tous ces éléments, procèdent d'un même registre : une authentique prise en compte de l'individu dans la réalité de ses missions et de ses attentes (Roussel, 2000). Encore qu'il voudrait nécessairement que s'installe un véritable échange social et professionnel entre les individus et les institutions. De cet échange naîtra de la confiance réciproque gage d'équilibre professionnel (Bau, 1964).

Contrairement à l'analyse de Sylvie Clément (2002) qui estimait dans le cadre d'une analyse sur la vie en caserne (les grands ensembles notamment), que la promiscuité constituait un avantage pour les gendarmes habitants en caserne en raison de nombreux avantages qu'elle procure : la sécurité et la consolidation de l'esprit de corps par exemple, ici, elle se montre plus comme un inconvénient en raison du risque de contamination très élevé pendant les rencontres police et population. Et plus les cas de contamination augmentent, plus ces Etats sont mis en difficultés car incapables de prendre en charge les malades en raison des capacités d'accueil jugées limitées, du manque des équipements, les appareils respiratoires par exemple, disons des structures hospitalières vétustes. La promiscuité agents-population s'avère donc un facteur propice de circulation et de contamination du virus.

Une étude de médecins sans frontière s'intéressait déjà au risque lié à la promiscuité dans la circulation et la contamination de la Covid-19. Les émigrants ont fait l'objet d'une étude de cas. Menée entre le 23 juin et le 2 juillet avec épïc centre, le centre d'épidémiologie qu'héberge MSF, l'étude révèle de fortes disparités selon les types de sites sur lesquels les personnes ont été testées. *«Ainsi, dans les dix centres d'hébergement où elle intervient, le taux de positivité atteint 50,5 %, contre 27, 8 % sur les sites de distribution alimentaire et 88, 7 % dans les deux foyers de travailleurs migrants»<sup>4</sup>*. Ces résultats démontrent une prévalence énorme dont la principale raison serait la promiscuité et des conditions d'hébergement qui ont généré des clusters.

## Conclusion

Quels sont les atouts et les limites de la mobilisation de l'appareil sécuritaire dans la lutte contre la Covid-19 ? La mobilisation de l'appareil sécuritaire de l'Etat, l'armée et la police en l'occurrence a été d'un espoir particulier dans la lutte contre la Covid-19 en Afrique. Les Etats ont mobilisé leurs appareils sécuritaires pour sensibiliser, éduquer et, dans le pire des cas réprimer les populations très peu soucieuses de l'existence de la pandémie. Face à l'incivisme grandissant la police et l'armée ont mis en place des approches et stratégies parfois contraignantes pour imposer la sécurité. Pourtant, face à la carence des équipements appropriés, les masques et les tests en l'espèce, à défaut d'avoir une formation appropriée dans la lutte contre les pandémies et les catastrophes naturelles, les agents déployés sur le terrain en contact des foules contaminées se sont donnés en victimes expiatoires. Ils sont devenus de véritables *clusters*, foyers de contamination du virus. Les différentes interventions sur le terrain ont favorisé la promiscuité entre les troupes contaminées et les populations. Toute chose ayant favorisé la circulation et la contamination du virus et ainsi fausser le calcul

Il est donc utile aujourd'hui de comprendre que les seules logiques institutionnelles et organisationnelles ne doivent pas prévaloir sur les conditions de préparation professionnelle de l'agent vulnérable sur le terrain, faute d'un confort matériel. Aussi, pour la réussite de nouvelles missions sociosanitaires issues du contexte sécuritaire et sanitaire post-guerre froide, il convient d'insister par ailleurs sur l'éthique professionnelle indispensable à la régulation et à la rationalisation des conduites professionnelles. Pour résumer, les missions sanitaires qui ont poussé à la mobilisation de l'appareil sécuritaire de l'Etat comme atout de lutte contre la Covid-19 se combinent difficilement avec les carences liées au confort matériel et l'engagement éthique des agents. Il convient de construire un nouvel équilibre de la lutte contre la Covid-19 et des épidémies à venir sur la base d'une nouvelle intelligence fondée sur la formation des soldats, le renforcement des équipements et des capacités opérationnelles considérées comme une source de motivation et de reconnaissance de leur activité. Sur ce point de vue, nous admettons avec Achilles Mbembe (2020)

que le devenir-humain des machines, une sorte d'épreuve existentielle est donc engagée. La transformation de la force en dernier mot de la vérité de l'être signe l'entrée dans le dernier âge de l'homme, celui de l'être fabricable dans un monde fabriqué. L'être ne s'éprouve plus désormais qu'en tant qu'assemblage indissociablement humain et non humain.

Les théories de la préservation et de la conservation des ressources humaines (Hobfoll, 1989) et de la motivation professionnelle se donnent ici comme de nouvelles grilles pour redimensionner les rapports agents publics et l'Etat. Elles mettent en avant la communication

comme outil de management professionnel au service de la médiation professionnelle, mais aussi amènent à comprendre que la force physique sans supports technologiques devient obsolète.

---

<sup>1</sup> L'approche mixtes de sécurité est une réponse aux difficultés rencontrées par l'Etat. Elle invite toutes les forces à mutualiser leurs efforts pour vaincre l'ennemi.

<sup>2</sup> Article 22 de la Constitution Gabonaise, 1992.

<sup>3</sup> Bataillon d'Intervention Rapide.

<sup>4</sup> Journal le Point, 06-2020

### **Bibliographie :**

AMADOU KOUROUMA., 2000, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil

BANGOURA D., 1990., *Les armées africaines, 1996-1990*, Paris, l'Harmattan

BADIE B., VILDAL D., 2016, *Nouvelles guerres, comprendre les conflits du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Découverte.

BEMBER A., 2020, *Le brutalisme*, Paris, la Découverte

BENTEGEAT Henri *Chefs d'État en guerre*, Paris, Perrin, 2019.

BOENE B., 1990., *La spécificité militaire*, Paris, Armand Colin

BRUN J-P, 2008., *La reconnaissance au travail*, Science humaine.

BRODEUR J.-P., 2003., *Les visages de la police. Pratiques et perceptions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal

CARL VON K., 1959., *De la guerre*, Mille et une nuit Sociétés en mouvement

CLEMENT SYLVIE.,2002., *Vivre en caserne et le dialogue social : l'apport de la sociologie*, *Revue de la gendarmerie nationale*, n°202.

CORNUT J, Antimilitarisme et militarisation au Canada et au Québec, *Études internationales*, Vol. 44, n°3, 2013, p. 337–358

CROZIER M., FRIEDBERG E.,1992., *L'acteur et le système*, Paris, Le Seuil, coll. « Points essais ».

CREUX G., 2010., *Les travailleurs sociaux à l'épreuve de la rationalisation du travail social*, *Les Mondes du travail*, n° 8, p. 61-72.

DUPONT B., LEMIEUX F et Al., 2005., *La militarisation des appareils policiers*, Presses Universitaires de Laval

GUESLIN A.,1992., *Le paternalisme revisité en Europe occidentale*, *Genèses*, n°7, p.201-211

FONTRIER M., 2005, *Les armées africaines : comment et pourquoi faire ? Outre- Terre*, n°11, 2005, pp.347-374

HOBFOLL S.E.,1989., *Convention of resources: A new attempt at conceptualizing stress*, *American Psychologist*, vol. 44, pp.513-524

HOBFOLL S.E., 1998., *Stress, Culture, and Community: The Psychology and Philosophy of Stress*, New-York: Plenum Press

IRONDEL B.,2008., *L'armée Française et l'éthique dans les conflits de post-guerre froide*, *Critique Internationale*, n°41, pp.119-136.

JEAN JOANA., 2012., *Les armées contemporaines*, Paris, Presses de Science Po.

LACOST Y., 1976., *La géographie c'est fait pour la guerre*, Paris, La découverte.

LEMIEUX Fr. (Eds), 2005., *La militarisation des appareils policiers*. St Nicolas, Presses de L'université de Laval

- MENSIO-RIGAU E.,1997., *Aristocrates et grands bourgeois : éducation, traditions et valeurs*, Paris, Perrin
- MECHIOR J-P.,2011., De l'éthique professionnelle des travailleurs sociaux, *Informations sociales*, n°167, pp.123-130
- MUSTAPHA BENCHENANE.,1983., *Les armées africaines*, Paris, Publisud
- ONANA H., 2020., Crise éthique dans les armées africaines, une réalité têtue, *Etudes Géostratégiques*, n°23, pp14-26.
- ROUSSEL J., 2002., La motivation au travail. Concept et théories, *notes du LIRHE*, n°326, Université de Toulouse I.
- SAMI COHEN., 2008., *Le pouvoir politique et l'armée*, *Pouvoir*, n°125, p.19-28
- SOIRON-FALLUT M., 2009, La longévité politique : ou les fondements symboliques du pouvoir politique au Gabon. Thèse de doctorat, Lille 1
- TREMBLAY M., CHENEVERT D., SIMARD G., LAPALME M.-E., DOUCET O.,2005, Agir sur les leviers organisationnels pour mobiliser le personnel : le rôle de la vision, du leadership, des pratiques de GRH et de l'organisation du travail, *Gestion*, vol.30, n°2, p. 69–78.
- TREMBLAY M., SIMARD G.,2005, La mobilisation du personnel : l'art d'établir un climat d'échanges favorable basé sur la réciprocité, *Gestion*, vol.30, n°2, p. 60–68.
- TREMBLAY M., WILS T.,2005, La mobilisation des ressources humaines : une stratégie de rassemblement des énergies de chacun pour le bien de tous, *Gestion*, vol.30, n°2, p.37–49
- VALLERAND R.J., 1993., *Introduction au concept de motivation*, Etudes Vivantes – Vigot
- VALERE L,2021, *Histoire du Covid-19 - la pandémie de toutes les peurs* Paris, independently Publisher
- WEBER M., 2000., *Le Savant et le politique*, Paris, Union